



**PROCES VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU
20 JUILLET 2020**

Celui-ci s'est réuni au lieu ordinaire des séances, après convocation du 15/06/2020, sous la présidence de Mme Sylvie COMUZZI, Maire d'Izernore

Etaient présents :	M. Raymond JOYARD - Mme Christianne MAURON - M. Michel MOINE - Mme Françoise DESMIDT- M. Xavier BOSSAN - Mme Juliette AUGERT - M. Pascal CURTET - M. Luc ALLEGRETTI - Mme Edda GRASSET - Mme Isabelle GREGIS - M. Christophe PERROUSSET - M. Jean-Marie PONCET - Mme Pascale GOUILLOUX - M. Hervé GARBE - Mme Maguy EMPEREUR - Mme Mathilde FAVRE - Mme Claire ZARA-MARMETH - M. Louison DONIER
Excusé :	Néant
Pouvoirs :	Néant
Secrétaire de séance :	Mme Isabelle GREGIS

Ouverture de la séance : 19H

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 10 juillet 2020 n'appelle aucune observation, il est approuvé à l'unanimité.

DECISIONS SIGNEES DU MAIRE

DECISION 2020-192-045 : signée le 29/06/2020 avec GARRY Bresse Moteur d'un montant de 264.80 € HT soit 317.76 € TTC pour l'achat de 10 éléments de brosse désherbante acier

DECISION 2020-192-046 : signée le 29/06/2020 avec C.S.I. d'un montant de 249 € HT soit 298.80 € TTC pour l'achat d'un serveur de stockage réseau et disque dur réseau pour les Grillons

DECISION 2020-192-047 : signée le 07/07/2020 avec MANUTAN d'un montant de 349.20 € HT soit 419.04 € TTC pour l'achat de 3 sièges pour le poste des AESH (Accompagnement d'Elève en Situation de Handicap) à l'école

DECISION 2020-192-048 : signée le 07/07/2020 avec MONTBARBON d'un montant de 1.064,99 € HT soit 1.123,56 € TTC pour l'achat de fournitures scolaires

DECISION 2020-192-049 : signée le 08/07/2020 avec GEMPLAST d'un montant de 157.92 € HT soit 189.50 € TTC pour l'achat de 800 embouts enveloppants pour les chaises du groupe scolaire

DECISION 2020-192-050 : signée le 08/07/2020 avec DIFCO d'un montant de 813.57 € HT soit 976.28 € TTC pour l'achat de produits d'entretien pour l'école maternelle

DECISION 2020-192-051 : signée le 09/07/2020 avec LA POSTE d'un montant de 239.66 € HT soit 287.59 € TTC pour la distribution de flyers « vigilance incivilités » aux administrés

DECISION 2020-192-052 : signée le 08/07/2020 avec PERRIER Bernard d'un montant de 68.75 € HT soit 82.50 € TTC pour le fauchage à l'épareuse de divers talus sur le hameau de Pérignat

DECISION 2020-192-053 : signée le 16/06/2020 avec PETIOT TERRASSEMENT d'un montant de 7.695 € HT soit 9.234 € TTC pour la réfection du chemin entre Intriât et la Grange du Mont

DECISION 2020-192-054 : signée le 02/07/2020 avec TILT INFORMATIQUE d'un montant de 3.649 € HT soit 4.378,80 € TTC pour l'achat de 6 I PAD WIFI avec accessoires pour le groupe scolaire

DECISION 2020-192-055 : signée le 02/07/2020 avec TILT INFORMATIQUE d'un montant de 11.664 € HT soit 13.996,80 € TTC pour l'achat d'une solution informatique « Ecole numérique » pour le groupe scolaire

DECISION 2020-192-056 : signée le 08/07/2020 avec PICHON d'un montant de 5.525,86 € HT soit 6.631,03 € TTC pour l'achat de fournitures scolaires

DECISION 2020-192-057 : signée le 07/07/2020 avec ARNAUD DEMOLITION d'un montant de 16.729 € HT soit 20.074,80 € TTC pour la démolition d'un maison rue de la Voie Etroite

DECISION 2020-192-058 : signée le 10/07/2020 avec DACD d'un montant de 3.955,60 € HT soit 4.586,06 € TTC pour l'achat de 200 L de Manogerm, de 10 distributeurs mécaniques inox de gel (+1 gratuit) + 2 nébuliseurs électriques portables - Opération sanitaire COVID19

DECISION 2020-192-059 : signée le 10/07/2020 avec BM ELECTRICITE d'un montant de 4.374,47 € HT soit 5.249,36 € TTC pour l'aménagement électrique du self aux Grillons



DELIBERATION N° 2020031 : DECISION MODIFICATIVE Budget les Balcons de l'Oignin

Aux fins d'ajustement du budget, le compte 775 (produit des cessions d'immobilisation) pour la somme de 546.960 € est débité et le compte 7015 (vente de terrains aménagés) est crédité pour le même montant.

DELIBERATION N° 2020032 : CREATION D'UN POSTE DE POLICE MUNICIPALE

Dans le cadre de son évolution et de son développement, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de créer un poste de police municipale permanent à temps complet afin d'assurer les missions de sécurité et de prévention au service de la population.

DELIBERATION N° 2020033 : MODIFICATION ET MISE A JOUR DU TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS AU 01/09/2020

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de modifier et de mettre à jour le tableau des emplois permanents au 1^{er} septembre 2020, comme suit :

TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET		NOMBRE			
EMPLOIS	GRADES CORRESPONDANTS	AUTORISES	POURVUS STAGIAIRE / TITULAIRE	POURVU CONTRACTUEL	NON POURVU
Fonctionnaire I	Directeur Général des Services de commune de - de 3500 habitants	1	1	0	0
Service administratif	Attaché Territorial Principal	1	1	0	0
	Attaché Territorial	1	0	0	1
	Rédacteur Territorial	1	0	0	1
	Adjoint Administratif Territorial principal 1 ^{ère} classe	2	2	0	0
	Adjoint Administratif Territorial principal 2 ^{ème} classe	3	1	0	2
	Adjoint Administratif Territorial	1	0	1	0
Service technique	Agent de Maîtrise	2	2	0	0
	Adjoint Technique Principal 1 ^{ère} classe	3	1	0	2
	Adjoint Technique Principal 2 ^{ème} classe	5	1	0	4